



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appui de FranceAgriMer aux filières exportatrices : les grands points de la conférence organisée par FranceAgriMer au Sitevi

À l'occasion du Sitevi, salon international dédié aux filières vin, fruits & légumes et oléicole, FranceAgriMer a organisé une conférence le 25 novembre 2015 sur l'appui que l'établissement apporte aux filières exportatrices, avec un focus sur la filière des fruits et légumes. Un rendez-vous attendu, qui a permis d'informer et d'échanger avec les différents acteurs des filières.

FranceAgriMer a notamment pour mission d'appuyer le développement des filières agricoles et agroalimentaires. Cette mission se concrétise, à l'international, par un ensemble d'actions visant à développer les flux d'exportation.

FranceAgriMer facilite ainsi l'accès des marchés d'exportation aux filières, au travers de quatre actions principales :

- l'ouverture des marchés vise à lever ou à réduire les barrières sanitaires, en partenariat avec la direction générale de l'Alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : agrément des entreprises à l'export, négociations sanitaires pour l'ouverture ou le maintien des marchés, accueil de missions d'inspection,...
- la mise en place de la plateforme informatique Expadon 2, en partenariat avec la DGAL, pour fournir aux exportateurs la possibilité de gérer les procédures nécessaires à l'exportation de manière dématérialisée ;
- les opérations d'animation export ont pour objet de passer d'une ouverture « en droit » à une ouverture « en fait », en fournissant aux exportateurs des informations utiles pour leurs exportations ou en informant les décideurs dans les pays tiers sur la qualité de l'offre française ;
- des actions de coopération, de plus long terme, permettent de développer des réseaux facilitant la résolution d'éventuels désaccords, et font bénéficier les pays tiers demandeurs de l'expertise des filières professionnelles françaises (ainsi mises en valeur).

La filière fruits & légumes bénéficie de l'ensemble de ces actions :

- les barrières phytosanitaires handicapent (voire interdisent) les exportations vers de nombreux marchés, notamment en Asie. FranceAgriMer travaille à la levée de ces obstacles ;
- la filière sera concernée par la mise en service d'Expadon 2 qui facilitera les procédures d'exportation, notamment l'agrément des vergers et la délivrance de certificats phytosanitaires ;
- des opérations d'animation export sont organisées régulièrement. Par exemple, FranceAgriMer et Interfel ont organisé, en 2014, un séminaire de présentation des kiwis français en Corée (qui venait d'ouvrir son marché à ce produit) ainsi qu'un séminaire multi-filières sur l'offre en pommes et en kiwis à Taïwan. Une opération similaire est prévue avec Interfel en décembre 2015 au Vietnam. Par ailleurs, FranceAgriMer accompagne le secteur des plants de pommes de terre, représentée par la Fédération nationale des producteurs de plants de pommes de terre (FN3PT), lors de séminaires de présentation sur des marchés prioritaires (Italie, Algérie, ...);
- enfin, l'établissement a réalisé des actions de coopération auxquelles Interfel est associé, notamment lors de missions en Europe de l'Est ou d'accueils de délégations de ces pays (Bulgarie, Roumanie, Serbie et Moldavie), permettant de mettre en valeur l'expertise de la filière.

Pour en savoir plus sur l'action de FranceAgriMer dans ces divers domaines : [appuiexport](#)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr